Département du CHER

www.ud18.cgt.fr

N° 354
JUILLET 2012

BULLETIN d'INFORMATION

Union Départementale
des Syndicats CGT
8, Place Malus
18000 BOURGES

-o-o-o-

ISSN 1168-0423
Prix : 0,15 €

Dispensé du Timbrage
Bourges CTC

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le 25.07.2012

Edito

UN MOIS DE JUILLET CHAUD….. POUR L'EMPLOI

Quelle drôle de période que ce début de vacances d'été ! Pour preuve, un soleil qui se fait attendre pour des milliers de salariés voulant profiter d'un repos bien mérité pendant la période estivale et un patronat plus détestable que jamais qui nous annonce plan de licenciement sur fermeture d'usine.

Pendant ce temps-là, le gouvernement Hollande nous fait une grand messe lors de la conférence sociale du début de ce mois. Cette conférence n'avait à mon goût, rien de social, tout au contraire. Aucune annonce concrète envers le monde du travail, rien sur l'abrogation de l'ensemble des lois que Sarkozy nous a imposées, à part quelques mesures à la marge qui ne s'adressent qu'à quelques-uns. Seulement un calendrier sur les réformes qui devront être engagées. Pour quoi faire ?

Notre système doit-il subir un nouveau détricotage social demandé par le patronat et les actionnaires ? Devons-nous accepter une nouvelle remise en cause de nos acquis sociaux, du Code du Travail sous couvert de «leur» compétitivité ? Devons-nous nous plier devant l'analyse de pseudo experts, d'apprentis économistes, de journalistes et politiciens acquis à la cause du capital ? Bien sûr que non !

En reprenant la revendication du MEDEF sur le financement de la protection sociale, le gouvernement avec la complicité de la CFDT compte bien nous imposer la CSG comme seul et unique levier pour notre système solidaire. Actuellement, des discussions à tous les niveaux de la CGT ont lieu sur la place de cet impôt dans les ressources de la protection sociale. Pour notre Commission Exécutive, le débat a permis de dégager une position claire : c'est le salaire dans sa forme socialisée (cotisations salariés et employeurs) qui doit assurer le financement de l'ensemble de la protection sociale et non l'impôt. (Pour rappel, Hollande a l'intention de fusionner l'Impôt sur le Revenu et la CSG). Il faut augmenter massivement l'ensemble des salaires ! C'est la seule manière de garantir un meilleur niveau de couverture de l'ensemble des assurés sociaux et d'augmenter fortement les retraites.

Pour finir, que dire des milliers de salariés laissés sur le carreau chez Peugeot, Air France, Sanofi, SFR, etc … ? Un désastre humain, un savoir et des savoir-faire perdus, une catastrophe sociale. Mis à part notre organisation, personne ne parle des emplois indirects qui vont être supprimés.

La mobilisation doit se construire dès les premiers jours de septembre avec l'ensemble de nos organisations, car aujourd'hui, ce sont eux et demain ce sera nous. Nous sommes toutes et tous concernés.

Je ne peux vous laisser sans adresser un grand merci au nom de mes prédécesseurs et de moi-même à Paule, secrétaire administrative, pour les 40 années passées au service des secrétaires et militants de la CGT.

Sébastien Martineau
Secrétaire Général

Sommaire :

Edito : Un mois de Juillet chaud… pour l'emploi.
P 2 : Assemblée Générale de Rentrée de l'UD.
Journées d'étude sur la crise et la dette.
P 3 : Infos UD et Syndicats
Elections TPE.
P 4 -5 : Compte rendu CE de l'UD du 3 Juillet
élargie aux Secrétaires.
P 6 : Communiqués INDECOSA CGT 18.
P 7 : Résultats de la Souscription de l'UD.
P 8 : Macif.

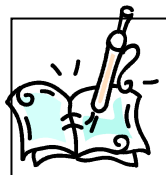

Jeudi 6 Septembre

de 9 h à 17 h

Assemblée Générale
de rentrée de l'UD-CGT du Cher

Dans les Unions Locales :

Bourges : 10 Septembre à 17 h
Vierzon : 11 Septembre à 14 h
St-Florent : 11 Septembre à 15 h 30
St-Amand : 18 Septembre à 16 h
La Guerche : 12 Septembre à 14 h

Directeur de la publication : Roland GIRAUDAT - N° Commission Paritaire 1013 S 06672 – Imprimé par nos soins
Tél 02 48 21 24 79 - E.Mail : cgt.ud.cher@wanadoo.fr - Site Internet : www.ud18.cgt.fr

ASSEMBLEE de RENTREE de l'UD-CGT du Cher

La Commission Exécutive Extraordinaire réunie le 3 Juillet dernier, a décidé de **réunir l'ensemble des secrétaires de syndicats et de sections syndicales du département**

JEUDI 6 SEPTEMBRE 2012

de 9 H à 17 H 00

à l'Union Locale CGT
5 Boulevard Clémenceau - 18000 BOURGES

Le contexte économique et politique national, comme local, doit nous amener à ouvrir très largement le débat sur l'activité revendicative.

La période, que certains jugent propice à d'éventuels changements doit permettre une vision large de notre place dans un salariat divisé et déstabilisé.

Le repas pourra être pris en commun (12 € environ) ; inscription à l'UD par mail ou téléphone.

LA CRISE …. La DETTE ……..

Afin que les militants CGT puissent mieux analyser la situation économique due à la crise, l'UD CGT du Cher tiendra **2 Journées d'Etude intitulées** : **Crise de la dette**.

Les 28 et 29 Août 2012 de 8 h 30 à 17 heures
à UL de Bourges - 5 boulevard Clemenceau 18000 Bourges.

Ces deux journées seront animées par Jean-Claude VATAN et Philippe CORDAT.

Nous vous demandons de prévenir l'ensemble de vos syndiqués
et de nous renvoyer les inscriptions avant le 18 août 2012.

Un repas froid sera pris sur place au prix de 12 €.

Rappel : Pour les actifs, ces deux journées peuvent être prises en congés d'éducation ouvrière.

Inscription auprès de l'UD par mail ou par téléphone (02 48 21 24 79).

Rassemblement pour l'Emploi à Vierzon

Un rassemblement départemental à Vierzon pour stopper la casse industrielle dans le Cher a été organisé le Jeudi 28 Juin 2012.
Une centaine de salariés ont répondu à l'appel de l'Union Départementale. Après la prise de parole par Daniel Angibaud, Secrétaire Général de l'UL de Vierzon, les militants et salariés ont manifesté dans les rues de Vierzon. Une délégation a été reçue par le Sous-Préfet.

Hôpital Jacques Cœur à Bourges

L'hôpital était en grève en mai et juin pour dénoncer le manque de personnels, les mauvaises conditions de travail, les rappels sur congés.
Grève reconduite tous les jours pendants 15 jours, puis 1 heure par semaine jusqu'à fin juin.

- Rassemblements dans le Hall de l'Hôpital,
- Rassemblement à l'ARS (Agence Régionale de Santé),
- Rencontre avec la Direction.

… beaucoup de promesses, mais rien de concret à ce jour.

Nouvelles actions prévues à la rentrée.

Base Intermarché de Levet

Notre Camarade Fathi Boussalmi, délégué syndical à la Base de Levet se retrouve une nouvelle fois licencié, après avoir réintégré son poste pendant près de six mois.
En effet, le Ministère du Travail, par courrier du 31 Mai 2012, est revenu sur la décision du Tribunal Administratif d'Orléans qui avait ordonné la réintégration de Fathi.

Un rassemblement a eu lieu le 12 juin à Paris devant le Ministère du Travail. Une délégation a été reçue.
Le Ministère ne comprend pas la manière de faire et va se « pencher » sur le sujet.

Affaire à suivre ...

Elections T.P.E. importantes pour toutes et tous !

Le 8 juin 2012, le collectif TPE (Très Petites Entreprises) de l'UD s'est réuni.

Du 28 Novembre au 12 Décembre 2012, place à la démocratie sociale ! C'est une première dans l'histoire sociale de notre pays ; les salariés des petites entreprises (moins de 11 salariés), comme ceux qui travaillent pour des Particuliers employeurs vont pouvoir exprimer leur confiance à l'organisation syndicale de leur choix. Ce scrutin revêt une importance particulière pour plusieurs raisons : il va permettre de mesurer l'audience réelle de chaque syndicat, et ainsi, d'établir la représentativité de chaque organisation. La loi du 20 Août 2008 qui a profondément réformé les règles applicables dans ce domaine va donner beaucoup plus de légitimité aux accords de branches et aux conventions collectives qui impactent directement le quotidien des millions de salariés qui travaillent dans notre pays.

Cela constitue un premier pas très important pour gagner de nouveaux droits. Mais pour gagner ces nouveaux droits, Il faut lutter, s'organiser, se syndiquer, s'impliquer. C'est tout le sens de ce que notre CGT défend au quotidien.
Je, tu, il/elle, nous et vous ; nous sommes la CGT de tous les salariés. ! Chacun(e) y a sa place, son mot à dire, son droit de choisir et de décider. Mais aussi le droit d'être infor- et consulté.

Dans un contexte où jamais les écarts entre les riches et les pauvres n'ont été aussi grands, y compris dans notre pays pourtant porteur d'un modèle social unique dans le monde, face à une situation sociale qui chaque jour entraîne les salariés vers plus de précarité, d'isolement ou de mise en concurrence, la CGT sera à vos côtés.

Les modalités de ces élections seront adressées par courrier à tous les syndiqués début septembre.

Compte rendu de la Commission Exécutive du 3 Juillet 2012 élargie aux Secrétaires de Syndicats

29 participants - 26 syndicats représentés sur 140. 2 UL absentes : St-Amand - La Guerche
23 Actifs - 6 Retraités - 5 Femmes - 24 Hommes
—- 33 interventions —-

I – Introduction - Pascal Jaubier

- Rappel de l'action du 28 Juin à Vierzon.
- Présentation du «4 pages» «Pour la croissance et la Justice sociale», en prélude à la Conférence sociale des 9 et 10 Juillet 20102.
- Annonce des 7 thèmes principaux (+ démocratie sociale, + réforme du système de santé).
- Entrevue demandée au PS départemental, sur nos revendications.

II – Les Intervenants, dont certains n'avaient pas eu connaissance de ce document, donnent leur avis sur le contenu de ce «4 pages» confédéral et sur l'opportunité de le distribuer.

Michel Pinault – Secrétaire UL St-Florent
Le document fait l'impasse sur les années de cotisations-retraite.

Roger Léger – Retraité MBDA
Ce 4 pages est issu des repères revendicatifs, qui n'ont pas été vraiment discutés dans les syndicats. Il faut cependant le distribuer, en discuter.

André Douceron – Retraités Ets Militaires
Insuffisances et ce débat dure depuis longtemps. Il faut cependant le distribuer, en discuter avec les syndiqués.

Eric Perrot – Trésorier de l'UD – Membre UL Vierzon
Il faut le distribuer.

Daniel Angibaud – Secrétaire UL Vierzon
Point fort à mettre en avant : importance de l'augmentation des salaires.

Jean-Pierre Govignon – Pillivuyt
Salariés déçus de la faible augmentation du SMIC. NAO en ce moment. La direction propose entretien et augmentation individuels.

René Jobert – Lisi
Entretien individuel avec recours possible.

Pillivuyt : en «redressement» -
14 départs volontaires + 11 licenciements.

Gillette Tessier – Finances
Inquiétudes à propos de la C.S.G.. Prend de + en + de place par rapport à l'impôt.
Problème de restriction du nombre de fonctionnaires : RGPP ++++ !!!!
Problème des salaires.

Claude Depoil – Retraité Air France – USR
Mettre le C.D.I. et le plein emploi comme normes.

Jean-Claude Houbion – Santé
Inquiétude des agents de l'Etat et Hospitaliers. La santé n'est pas dans les priorités (priorité de 3 secteurs). Pas un mot sur la loi HPSP.

Gérard Melin – Multipro Retraités Bourges – USR
Que signifie «un bon niveau de pension» ? Alors que l'UCR réclame pension au minimum SMIC à 1.700 €.
Rien sur le Code du Travail et les Conventions Collectives ! Comment faire remonter à la Confédé nos remarques ?

Eric Bellet – Michelin
Scandalisé par l'introduction de ce 4 pages : « La CGT se félicite de l'organisation d'une conférence sociale».
Ne pas se bercer d'illusions, ce sera la continuité de la politique de la droite (ex. dans les Hôpitaux). Seule la lutte peut payer.
PSA, Bouygues, SFR … vont licencier (PSA : environ 10.000 emplois menacés en France).
La préoccupation des salariés c'est l'emploi et les salaires. Il faut des mesures coercitives pour empêcher les licenciements ; il y a de l'argent (voir le CAC 40).

Gilles Giraudon – LCM Groupe Carrefour
Suppression d'emplois : en 2005 : 500 - En 2009 : 3.000.
Les CDI sont l'exception. Les CDD deviennent des intérimaires. Plan de formation quasi inexistant.

Daniel Angibaud :
Les «petites» boîtes industrielles en difficulté à Vierzon sont souvent des sous-traitants de grands groupes : licenciements malgré les profits. Salariés actuellement défaitistes.

Maryvonne Goudinoux – Retraité Santé
Il faut un tract de protestation, dire «non». Le 4 pages n'est pas assez percutant.

Jean-Pierre Govignon
4 pages peu revendicatif. C'est seulement un accompagnement des mesures, une anticipation. La CGT doit être un syndicat de combat. Il n'y a pas à attendre un «contexte favorable».

Michel Pinault :
Il n'y a pas surcapacité de la filière automobile (pour « justifier » les licenciements). C'est un rythme normal. PSA et RENAULT alternent chômage partiel et heures supplémentaires !
Les avancées sociales ne viendront que des luttes.
Que signifie «encadrer les ruptures conventionnelles» ? Cela signifie qu'on accepte ce genre de mesure.

Boualem Bouakkaz – Pôle Emploi
Décalage entre la Confédé et les militants.
Il y a sous-traitance au privé de certaines actions. «Pôle financier public» : cela sous entend qu'il reste un pôle financier privé !

André Douceron :
Insuffisance des repères revendicatifs (mais faute de débats dans les syndicats).
Il n'y a plus de correspondant confédéral pour épauler l'UD et pour faire «remonter» à la Confédé.
Il faut débattre dans les syndicats.

Philippe Berjamin – DGA
Tract non distribué, mais pétition fédérale : externalisations, sous-traitance, départs non remplacés, blocage des salaires. 20.000 postes, en plus de la R.G.P.P. !

Personnel assez remonté (et 10 adhésions) : grosses erreurs sur les retraites (trop perçus parfois énormes à rembourser, suite aux différentes réorganisations du Ministère).

René Jobert :
Sur la pénibilité : les patrons veulent la reconnaître seulement à partir de cette année (et non les années antérieures).

Michel Pinault :
Machines non entretenues par les patrons.

Roger Léger :
Activité revendicative : problème manifestation à Vierzon : 100 personnes !
Engager une action de l'UD fin Août ? Aller visiter tous les syndicats ?
Mettre en parallèle les 170 milliards : fraudes fiscales, aides aux entreprises, exonérations patronales, etc.. et les 33 milliards à trouver par l'Etat ! (Cours des comptes)
La CSG est une idée de la CFDT.
Problème de réforme systémique des retraites (à points) prévue pour 2013.

Pascal Jaubier :
Rencontre à la Sous-Préfecture de Vierzon, à l'issue de la manifestation du 28 Juin.
«S'il y a des problèmes, il faut saisir la justice … » «Doux : c'est un problème national» «Armement : tout va bien». «Automobile : reconnaît que ça va mal». «Augmentation du SMIC : c'est bien !»

Eric Bellet :
Pénibilité : il faut arracher des avancées par la lutte. Les décrets anciens ont été annulés sur le suivi santé-pénibilité. Il faut abroger le décret du 2 mai 2012.
Chômage partiel en août malgré des aides publiques à Michelin Bourges : menaces de fermeture d'un site Michelin en France.
Les compagnies gardent leurs vieux avions.
Mots d'ordre impératifs : Emploi – Salaires – Retraites.

Boualem Bouakkaz :
Nous sommes «morts» si on ne se met pas dans l'action et l'activité syndicale à la rentrée (parrainages ?)
Lutter sur ces thèmes : Emploi – Salaires – Retraites – Santé et Protection Sociale – Services Publics.
Il faut absolument «mouiller» la Confédération.

Daniel Angibaud
Sur la manif du 28 Juin à Vierzon :
Reçus par le Sous-préfet et non le Préfet (alors que la manif était départementale).
Le Sous-préfet a promis qu'il nous communiquerait les aides reçues par les entreprises : promesse à surveiller … Il a dit que Vierzon allait bien !
La mobilisation a été décevante. Pourtant tous les syndicats avaient été prévenus !

Claude Depoil
Ce n'est pas aux salariés de payer les 33 milliards.
Il faut faire des réunions de syndiqués, avec des plans d'actions.

Dominique Vurpillot – Cheminots Vierzon
Le tract confédéral est à améliorer, mais il a le mérite d'exister.
Les accords pénibilité sont à arracher entreprise par entreprise.
A la SNCF le D.I.F. n'existe pas pour certaines catégories.

Sébastien Martineau - Secrétaire UD
▸ Problèmes depuis 2010 au niveau revendicatif. Dans les écrits, pas d'impulsion, pas de perspectives claires, seulement des revendications en réaction, à «saute-mouton» ; questions de fonds, vrais problèmes jamais soulevés. Ce problème se retrouve dans toutes les instances dirigeantes : Direction Confédérale, CE Confédérale, CCN.
A la tête, recherche d'un nom pour la succession, au lieu d'une ligne politique. Courant réformiste semble prépondérant. On est même en-dessous des repères revendicatifs (qui eux-mêmes étaient en retrait par rapport aux revendications précédentes). Les débats de fond semblent inexistants dans la CGT (par exemple différence CSG et cotisation sociale).
Le «4 pages» aurait été fait «dans l'urgence», pour la conférence sociale ? Ce n'est pas exact, l'absence de perspectives et les reculs revendicatifs datent de bien plus longtemps !
Sébastien évoque des propos entendus lors de la conférence sur la protection sociale (Montreuil, le 2 juillet) : le «contexte n'est pas favorable pour la lutte», «on ne doit pas parler de l'Histoire de la Sécu», «la CSG ont peut l'appeler autrement, si ca pose problème !». Et pendant ce temps-là, le MEDEF est reçu par Ayrault !

▸ Problème de la multiplication des réunions ? y aller ou non ? Exemple :
- Cher 2021 (Conseil Général 18) : on peut y apprendre des choses, par exemple sur les aides aux entreprises.
- Réunion de la filière automobile (Allier, Nièvre et Cher) dans la Nièvre : 7 syndiqués et 250 patrons ! Le patronat veut faire porter les efforts de compétitivité sur les salariés et non sur les donneurs d'ordres. «Il faut aider les entreprises» !

▸ Problème de l'unité syndicale : la préserver à tout prix ? Il faut en débattre dans les entreprises.
Il faut parler aussi d'Europe : problème du positionnement de la CGT, de la CES. Problème : Bruxelles finance la C.E.S.! Trois fédérations de l'Industrie (+ 4 autres fédés) ont prévu une journée d'action le 9 octobre. Y aura-t-il quelque chose avant le 9 Octobre ?

▸ L'UD sortira un tract après le discours de politique générale et la «conférence sociale». Relancer aussi les plans de parrainage dans les Unions Locales.
L'UD envoie un courrier au député Yann Galut et au PS sur nos revendications et pour faire réintégrer Fathi Boussalmi, licencié à nouveau de la base Intermarché de Levet.
Problème général de l'amnistie pour faits syndicaux, mais le PS tient parfois le discours de l'entreprise : ne veulent pas faire de loi sur les licenciements, le financement de la Sécu. Le capitalisme, lui n'a pas changé de ligne !

André Douceron
Il faut être plus offensif sur l'Europe (Lettre au Président pour un référendum ?).

Boualem Bouakkaz :
La fédé des Organismes Sociaux (Pôle Emploi) est opposée à la C.S.G., et favorable au programme du C.N.R. mais la Confédération est sur des positions différentes.

Pascal Jaubier
Fait le point sur la situation de Fathi. Une demande d'entrevue aux Députés Sansu et Galut est, à ce jour, sans réponse. Un rassemblement est prévu, par la Fédération du commerce, le 12 Juillet devant le Ministère du Travail. L'Union Départementale y participera.

Rappel :
- Deux journées d'études sur la dette et la crise, les 28 et 29 Août. Un courrier de rappel sera adressé aux syndicats.
- Assemblée Générale de rentrée le 6 Septembre à 8 h 30 – Bd Clémenceau à Bourges.

COMMUNIQUE de PRESSE de l'INDECOSA-CGT 18

Contre l'ouverture des commerces le dimanche.

Par voie de presse, il a été rendu public l'arrêté préfectoral du 30 mai 2012 autorisant l'ouverture des commerces le dimanche dans la zone du secteur sauvegardé du centre ville de Bourges.

Cet arrêté concrétise la démarche engagée en 2010 par le Conseil Municipal de Bourges demandant le classement d'une partie du centre ville en "zone touristique d'affluence exceptionnelle ou d'animation culturelle permanente".

Comme d'autres villes, à Bourges, nous allons vers plus de travail le dimanche !

L'association de défense des consommateurs salariés INDECOSA-CGT 18, n'ayant pas à être consultée pour avis dans l'instruction d'une telle demande, tient cependant à faire connaître sa position.

Elle s'est opposée à l'ouverture des commerces les dimanches et jours fériés. Elle rappelle son attachement à l'application et au respect du droit au repos dominical pour tous.

Les conséquences d'un tel arrêté préfectoral ne peuvent que davantage dérégler ce droit et porter atteinte au socle social du vivre ensemble (associatif, familial, culturel, etc.)

Par ailleurs, l'INDECOSA-CGT 18 s'inscrit en faux face aux arguments économiques et sociaux avancés. Dans ces conditions, cette mesure ne peut servir de levier pour la vie économique et pour l'emploi.

L'INDECOSA-CGT 18 rappelle que le pouvoir d'achat des salariés et des familles est très en retrait de l'évolution du coût de la vie et qu'il ne peut dans ce contexte être un facteur de relance de la consommation.

Enfin, l'INDECOSA-CGT 18 s'inscrit pleinement dans ***"l'avis très défavorable"*** transmis, le 30 mars par l'Union départementale CGT, au Préfet du Cher.

Attention aux démarchages par téléphone et à domicile !

Face à une recrudescence de litiges dans cette dernière période dont ont été victimes des consommateurs et qui, après, ont contacté l'Indécosa-cgt 18, nous rappelons quelques consignes à respecter pour se prémunir des arnaques.

A savoir :

1. Ne jamais donner d'accord à une proposition faite par téléphone, exiger l'envoi par courrier de la dite proposition pour décider et contractualiser ;
2. Dans le cadre de démarchages à domicile, ne jamais signer sur le moment les documents présentés, les propositions faites. Se donner toujours le temps de l'étude des documents remis, de prendre conseil avant de signer en toute connaissance de cause ;
3. Etre extrêmement vigilant aux conditions et plan de financements (proposition de prêts…) ne pas hésiter à consulter votre banque ;
4. Savoir qu'après signature d'un contrat, vous bénéficiez du délai de rétractation *(suivant la nature du contrat de 15 à 60 jours),* sauf pour les achats sur les foires.

Pour toute information : INDECOSA-CGT 18 – 8 Place Malus 18000 Bourges
02 48 50 00 32 - indecosa-cgt18@orange.fr
Permanence le MARDI de 14 h à 18 h

SOUSCRIPTION 2012

de l'UNION DEPARTEMENTALE des SYNDICATS CGT du CHER

*** * * * ***

REPARTITION DES LOTS

CHEQUE CADEAU de 150 €uros : 0420

CHEQUES CADEAU de 100 €uros : 2078 - 4866

CHEQUES CADEAU de 45 €uros :
163 - 628 - 1664 - 1744 - 1964 - 2952 - 3344 - 3593 - 3816 - 4279 - 4288

CHEQUES CADEAU de 30 €uros :
098 - 166 - 547 - 958 - 1144 - 1677 - 1747 - 2455 - 3099 - 3365 - 4028

CHEQUES CADEAU de 15 €uros :
247 - 527 - 811 - 1028 - 1673 - 2413 - 4333 - 4417 - 4512

LECTEURS DVD : 1631 - 4532 - 4664

APPAREILS PHOTOS NUMERIQUES : 2066 - 2730 - 3657 - 4383

GRILLE-PAIN :
352 - 543 - 818 - 844 - 1258 - 1727 - 1888 - 1899 - 4582 - 4588 - 5427

BOUILLOIRES ELECTRIQUES :
94 - 777 - 828 - 893 - 1133 - 1252 - 2959 - 2962 - 3082 - 5098

PERCEUSES ELECTRIQUES :
114 - 1666 - 1732 - 1739 - 1877 - 2627 - 4498 - 4522 - 4624

SCIES SAUTEUSES :
111 - 172 - 852 - 1684 - 1912 - 2822 - 2973 - 4446

BOULES de PETANQUE :
781 - 1663 - 1691 - 2542 - 3789 - 4201 - 5372

FILETS GARNIS :
106 - 123 - 1076 - 1343 - 1646 - 1717 - 1799 - 2115 - 2251 - 2531 - 2984 - 2946 - 3037 - 3926 - 4103 - 4364 - 4452 - 4647 - 4840

Les billets dont les numéros se terminent par 3 ou 9 gagnent 1 lot

Les lots sont à retirer à l'Union Départementale des Syndicats CGT du Cher
8 Place Malus à Bourges
sur présentation du billet gagnant
et ce jusqu'au 31 Octobre 2012.

LA MACIF VOUS ASSURE, LE SAVIEZ-VOUS ?

Adhérez, militez : vous êtes protégés !

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, c'est un engagement de tous les instants. C'est pourquoi, quand vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, nous sommes à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

Les Organisations syndicales font confiance à la Macif depuis près de 30 ans pour assurer l'activité syndicale de leurs adhérents et militants. Pourquoi pas vous ?

Quelle que soit votre mission, des contrats existent pour faciliter votre engagement militant.
Contactez-nous : partenariat@macif.fr

Crédit Photo : Gerhard Linnekogel / Eyesee

Document non contractuel. Garanties proposées sous réserve des exclusions mentionnées aux contrats.
MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue Pied de Fond - 79037 Niort cedex 9.

MACIF

LA SOLIDARITÉ EST UNE FORCE